



AUTOMNE 2022

LE JOURNAL DE COURCHEVEL

DOSSIER

Urbanisme : artificialisation
des sols, constructibilité et PLU

CITOYENNETÉ

Une médaille de bronze
pour une élue communale

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'atlas de la biodiversité



Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

C'est à l'école que se dessine le futur de notre société. C'est pourquoi la municipalité s'attache à offrir aux 175 écoliers des deux écoles du Praz et de Courchevel 1850, les meilleures conditions afin que chacun(e) puisse s'épanouir et se construire sereinement. La volonté de proposer une cuisine locale et de qualité se poursuit : 60% de produits dits « durables » ou « sous signes d'origine et de qualité » dont 48% de produits bio sont servis à la cantine scolaire.

À chaque rentrée scolaire, le point sur l'avancée des projets, nous permet de cerner ce que nous avons accompli, amorcé et entrepris. Une réflexion que nous souhaitons partager avec vous. Le Forum des Associations et les visites des hameaux, deux temps forts de l'automne, nous ont permis de se rencontrer et d'échanger, en vue de l'amélioration de notre cadre de vie, au quotidien.

En ces temps si particuliers, de changement et de transition, nous devons répondre aux indications actuelles tout en gardant le cap ambitieux des 100 ans de la station, en 2046. De nouvelles questions entrent dans le débat public, notamment celles relatives à l'aménagement du territoire, au PLU et au SCoT et celle de la notion « zéro artificialisation nette », ZAN. Une perspective déjà amorcée par la commune avec notamment une modification du PLU et pour laquelle les citoyens sont invités à se prononcer lors de l'enquête publique.

Dans un futur plus immédiat, mais tout aussi engageant pour l'avenir de la station, le compte à rebours des Mondiaux Courchevel-Méribel 2023 a commencé ! Afin que chacun(e) puisse participer à ces championnats de manière exceptionnelle, l'offre de billetterie privilégiée et destinée aux résident(e)s est prolongée jusqu'à fin octobre. D'une façon ou d'une autre, bénévoles, propriétaires, résidents ou spectateurs je vous invite à nous rejoindre pour vivre collectivement cet événement extraordinaire et unique pour notre station.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Le maire de Courchevel
Jean-Yves Pachod

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Yves Pachod

**ADJOINTE EN CHARGE
DE LA COMMUNICATION**

Géraldine Vischi

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe de Sauverzac

RÉDACTION

Sarah Blanc, Marion Clastres,

Agathe de Sauverzac,

CRÉDITS PHOTOS

Courchevel Tourisme, Olivier Brajon, Freeker studio, Le Barn Studio, Jean-Pierre Noisillier, Baptiste Assemat, Laurent Casaert, Agence Zoom, Jérémy Tainmont,

MISE EN PAGE : mairie de Courchevel

PARUTION : AUTOMNE 2022

TIRAGE : 3 200 ex.

IMPRIMERIE : Borlet Albertville

Imprimé sur du papier issu de forêts à

gestion durable avec des encres végétales

Faites le tri, ce bulletin est recyclable !

Sommaire

En bref	3 à 5
Événements.....	6-7
Projets	8-9
Citoyenneté	10
DOSSIER	11 à 14
Portrait.....	15
Sport.....	16
Aménagement	17
Développement durable.....	18-19
Tribunes d'expression.....	20
Génération.....	21
Culture	22
Agenda et État civil	23



INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES SMS
DE LA COMMUNE SUR
WWW.MAIRIE-COURCHEVEL.COM



Le courrier des lecteurs

Vous souhaitez partager une photo, un coup de cœur, réagir à l'actualité ou poser une question ? Nous ouvrons une brève (Courrier des lecteurs), pour mieux se partager la vie municipale. Écrivez-nous avant le 25 novembre pour une parution dans le journal de l'hiver ! Par email : communication@mairie-courchevel.com

Par voie postale : Mairie de Courchevel, 228 rue de la Mairie Saint-Bon 73120 Courchevel – service Communication

Choix du courrier via un tirage au sort d'un ou deux sujets par bulletin.

Le marché des producteurs : 2^e édition

Fort du succès de la première édition en 2021 et pour répondre à l'intérêt manifesté par la population locale et les touristes, le marché des producteurs locaux a été reconduit. L'objectif étant de promouvoir une alimentation durable en valorisant les circuits courts, de privilégier un mode de distribution nous invitant à repenser nos habitudes alimentaires et de restaurer le lien entre les producteurs et les consommateurs. Une dizaine de producteurs locaux étaient présents tous les mercredis matin du 6 juillet au 31 août : un viticulteur d'Aiton, une apicultrice de la région, un maraîcher situé près d'Albertville, deux brasseurs de bière de Bozel, un boulanger de Courchevel et un producteur de fromage de chèvre des Belleville. De nouveaux producteurs étaient venus étoffer le marché : les « Paysans voyageurs » de Thénésol



proposaient des produits transformés (coulis, sirops, confitures, huiles de noix), des sorbets et des œufs. De son côté, la « Cabane de Sul'Lys » de Courchevel vendait des produits laitiers, des gâteaux et des conserves. Un jeu-concours organisé le dernier jour du marché a permis à Yvette Curtet de gagner un panier garni très gourmand. Félicitations !

Fête de la pomme : 11^e édition

Jus de pommes pressées à l'ancienne, vide-grenier et réjouissances autour de la pomme !

Dimanche 9 octobre au gymnase l'Envolée – Courchevel Le Praz.

Valoriser la richesse de notre patrimoine

L'équipe municipale s'attache à préserver et mettre en relief la richesse du patrimoine de Courchevel. Dans cette optique, elle a décidé de valoriser le site de Pralong. À l'époque, les alpages étaient souvent bénis au mois d'août à la Saint-Guérin (protecteur des troupeaux et du bétail) lors d'une messe en plein air au cours de laquelle le prêtre bénissait les bergers et les troupeaux en échange de fromage, de beurre et de lait.

En place et lieu de l'ancienne croix d'alpage, présente depuis le 19^e siècle mais disparue d'après les photos d'archives, une nouvelle croix a été fabriquée à partir de mélèze, par l'atelier de menuiserie MMH à La Perrière, sur le même modèle. Elle a été installée au mois de juin. Des aroles et des pins à crochet seront plantés durant l'automne afin de remplacer l'ancien

arole, foudroyé dans les années 1960. Le bâtiment d'accueil et de vente de produits de la ferme, sera également restauré. Il était autrefois utilisé pour la fabrication de tommes et meules de gruyère baptisées « grovires » (pâte à gruyère en patois local), qui donne sa forme et son nom au Beaufort AOP depuis 1968.

La Rosière en chiffres



EN 2022

5341 PASSAGES

5671 en 2021, **soit une baisse de 6 %**

16 155€
DE RECETTES

11 858 € en 2021, **soit une augmentation de 37%** (liée à l'augmentation du tarif de 50%)

Nouveau format pour le Hoka xTrail 2022

Le 24 juillet, les trailers ont pu découvrir le nouveau format. Départ et retour au Praz avec un concept « Find your limit » : 6 distances au choix, de 11 km à 66 km. Il fallait être stratège et s'appuyer sur ses capacités physiques et mentales pour multiplier ses chances d'obtenir une médaille.

En chiffres :

- 500 concurrents
- 13 athlètes engagés sur la plus longue distance
- 7 cols à franchir
- 4100m de dénivelé positif à gravir.
- 66 km en 7h31min42s : c'est la distance parcourue et le temps réalisé par Aurélien Dunand-Pallaz consacré XTrailleur 2022
- 55 km en 9h09mn54s : c'est la distance parcourue et le temps réalisé par Léa Germain, meilleur score chez les femmes



Portes ouvertes Aquamation

1, 2, 3, plongez ! La mairie invite la population à la traditionnelle journée Portes Ouvertes du centre aquatique, le samedi 3 décembre de 10h à 20h, jour de l'ouverture de la station. Les invitations seront envoyées aux habitants dans le courant du mois de novembre.

Infos : www.mairie-courchevel.com

ça dégringole à la médiathèque !

180 passionnés des petits palets en bois se sont régalés à réaliser des constructions spectaculaires, dans la salle de l'Alpinium au Praz, le 18 août dernier. Tout le monde a retenu son souffle lorsque l'animateur de l'atelier *Kapla de Lyon* a déposé la tête du diplodocus au sommet de son cou géant ! « Ouf ! Elle tient ! » L'atelier organisé par la médiathèque de Courchevel pour la deuxième année consécutive fût un franc succès et s'est achevé avec la démolition des édifices et autres animaux fantastiques.



À la rencontre des agriculteurs

Le 8 septembre, les élu(e)s sont allé(e)s à la rencontre des alpagistes de Courchevel : Pascal Million et Patrice Deschamps (Pralong), Bernard Chardon (Ariondaz), Gilbert Villiod (Praz Juget), Simon Bibollet et Christophe Broche (les Avals). Ce temps d'échange privilégié permet de dresser le bilan de l'été, de réfléchir sur les enjeux auxquels les exploitants sont confrontés dans le cadre de leurs activités pastorales, ou encore de se concerter sur l'avenir. La visite s'est clôturée par un déjeuner convivial au refuge du Grand Plan avec Laurent Bois-Mariage (délégué de la DSP). Consciente de l'importance de préserver les espaces pastoraux, la municipalité soutient et finance le maintien et le développement de l'activité pastorale. Elle a également à cœur de faciliter la cohabitation entre tous les acteurs évoluant au sein de ce patrimoine naturel (alpagistes, randonneurs, VTTistes, etc.).

Retour du Mag Aviron



Ce triathlon hors normes s'est disputé le 14 août dernier, sous un ciel pluvieux : 6000m d'aviron à effectuer sur ergomètres au pied des tremplins au Praz, 12,2km (750m de dénivelé +) en vélo, et 9,6km (550m de dénivelé +) de trail jusqu'à l'altiport. Au total, un parcours de 27,8km en solo ou en trio, remporté par Thomas Lemaître (podium homme) et Laura Deplanche (podium femme), en solo.

Infos : www.courchevelsportsoutdoor.com





Dates d'ouverture des remontées mécaniques

Samedi 3 décembre 2022 :

- Courchevel 1850
- Courchevel Village
- Courchevel Le Praz

Du 3 au 9 décembre : pas de retour à ski vers Courchevel Village et Courchevel Le Praz (retour par télécabine uniquement, sauf si enneigement suffisant)

Samedi 10 décembre 2022 :

- Courchevel Moriond
- Courchevel La Tania
- Liaisons 3 Vallées

Dates annoncées sous réserve d'enneigement et de validation

Fermeture : dimanche 23 avril 2023

Infos : www.s3v.com

Recyclez vos piles et vos masques

Les piles sont des déchets dangereux et toxiques pour tous les êtres vivants, et très polluants pour les sols.

Elles contiennent de nombreux métaux lourds (mercure, plomb, lithium, etc.). À la suite des demandes formulées par les habitant(e)s, dix collecteurs de piles ont été installés dans les lieux suivants : Mairies à La Perrière et Saint-Bon, Alpinium, Office de tourisme de la Tania, Maison de 1550, Maison de Moriond, Centre Technique Municipal, Courchevel Emploi, La Croisette et le Forum.

La commune récoltera les piles stockées pour les déposer en déchetterie. Elles seront recyclées en objets divers : gouttières en zinc, tôles de voiture, etc. Une alternative de proximité nécessaire pour éviter de contaminer notre environnement.

Par ailleurs, des collecteurs de masques sont à disposition à proximité des poubelles classiques : Mairies à La Perrière et Saint-Bon, local des espaces verts à la Gria, Alpinium, La Maison de 1550, La Maison de Moriond, CTM, Écoles de la commune au Praz et à Courchevel 1850 et La Croisette. Les granulés composant les masques seront recyclés en mobilier et autres objets.



2^e édition du Forum des associations

Le temps fort de la rentrée !

14 associations présentes pour transmettre leur passion, présenter leurs activités, donner envie d'adhérer ou de devenir bénévole. Le public a pu s'adonner à des pratiques variées (mur d'escalade, jeux gonflables et maquillage pour enfants, initiation au biathlon laser, baptême de parapente en biplace avec Courchevel Sports Outdoor ou encore exercices de secours par les pompiers de Courchevel, etc.). Pour rappel, ce sont **plus de 40 associations** sportives, culturelles et locales qui animent la vie de la station et favorisent les rencontres et les échanges entre citoyens. Rendez-vous en septembre 2023 pour la 3^e édition !



LA CHAPELLE de Villarnard fait peau neuve

Depuis la création de l'association *Le Patrimoine* en 1989, les actions en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine de Villarnard vont bon train. La dernière en date concerne la chapelle Saint-Roch. Elle fait figure d'emblème au cœur de ce hameau préservé, avec la Maison du Patrimoine, le four banal, le lavoir, les bachals, la cabane de la pompe à incendie. Une campagne de restauration a débuté ce printemps ; il s'en suivra la réfection des tableaux, peintures, icônes et mobiliers.

Certains ont eu l'occasion d'admirer les premiers résultats lors des Rencontres du Patrimoine ou des journées européennes du Patrimoine. Les travaux de reprise du plancher et des murs intérieurs ont été conduits par l'association Tarentaise Vanoise Insertion. Créée en 2012 à Moûtiers et intervenant principalement sur notre territoire, T.V.I accueille, forme et oriente les publics rencontrant des difficultés particulières vers le chemin de l'emploi durable. L'association a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle via des activités telles que l'entretien d'espaces verts, du patrimoine, etc. Dominique Chapuis, 1^{ère} adjointe, y occupe le poste de vice-présidente (après avoir été présidente de 2012 à 2019).

Un été on the road !

ÉVÈNEMENT



Retour sur l'événement Punta Bagna et sur le lac du Praz, cœur vibrant de la station cet été. L'événement de l'automne, c'est aussi la nouvelle version du Journal municipal, qui se veut responsable et éco-conçu.

« Customs, Mountains & Rock N'Roll »

16 000 motards environ venus de toute l'Europe (France, Allemagne, Belgique, Suisse et Italie), se sont rassemblés à l'occasion de la première édition de la **Punta Bagna**, organisée du 1^{er} au 3 juillet à Courchevel.

Baggers, diggers, cruisers, clubstyle, et autres café-racers ont peuplé la station jusqu'à l'altiport, au rythme des concerts Rock N'Roll et des bikeshows offerts par les cylindrées rugissantes et customisées. Le look américain des choppers a plongé le front de neige de Courchevel 1850 dans une ambiance rétro, années 70-80, tandis que des machines dernière génération ont déambulé dans le bas de la station.

Il était possible pour les amateurs de belles «bécanes», bikers, fabricants, importateurs et revendeurs ou simples curieux, d'acheter ou vendre des motos, des équipements, des vêtements, des casques, des bijoux et des décorations.

Les retours

Les +

Côté restaurateurs et hôteliers

- La programmation de l'événement en début de saison qui a participé au dynamisme de la vie estivale de Courchevel,
- Des clients courtois et respectueux,
- L'ambiance conviviale,
- La sécurité et la propreté de la voirie bien gérées.

Une majorité de socioprofessionnels souhaiterait que l'événement soit reconduit, voire pérennisé, avec la possibilité d'ouvrir leurs commerces.

Côté participants :

Les nombreux touristes et locaux ont découvert et apprécié le spectacle.

Côté bikers :

- Un événement réussi,
- Une belle découverte du site qualifié par certains « d'exceptionnel ».

Les -

- Un choix restreint de restaurants et d'hébergements ouverts à cette période et de parkings.
- Des retards de navettes.

Un événement réussi et positif en termes de notoriété pour la station, avec des points d'améliorations en vue de l'édition 2023.

Balade autour du lac du Praz

C'est l'endroit où il fallait être cet été pour trouver de la fraîcheur. Le site du lac du Praz a attiré tous les publics, grâce à une variété d'activités de loisirs, culturelles, sportives et de découvertes patrimoniales.

Des commerçants dynamiques : un choix de commerces et de restaurants ouverts toute la saison et le marché des producteurs organisé par le service développement durable de la mairie.

Des fêtes traditionnelles : avec la Saint-Jean en début de saison et la traditionnelle fête de la Madelon en juillet.

Des animations tout public : le Pyrosymphonie Live, la Frappadingue Alp X'Trem, le Festival, des concours de pêche, etc.

Des événements sportifs internationaux : la Coupe du monde de saut à ski, le Mag Aviron X3 (aviron, cyclisme et course à pied).

Des loisirs détente : flâneries autour du lac le long des sentiers, balades et pique-nique en famille ou promenades à cheval.

Un lieu de découverte culturelle et patrimoniale et des activités, avec la médiathèque, le Forum des associations début septembre, les visites guidées commentées par la Facim.

250 riverains à la Fête de la Saint-Jean **le 17 juin**

500 participants à la Frappadingue **le 10 juillet**

1300 spectateurs au Pyrosymphonie Live Courchevel **le 20 juillet**

11 000 passionnés à la Coupe du monde de saut à ski des 6&7 août (**4 000** le samedi pour le concours Dames, **7 000** le dimanche pour le concours Hommes)

150 athlètes au Mag Aviron X3 le 14 août

400 curieux au Forum des associations le 4 septembre, et **14** associations présentes.

Un Journal municipal ÉCO-conçu

Cet été, nous vous présentons une première étape du lifting de la charte graphique de la mairie. Cet automne, c'est le bulletin municipal qui fait peau neuve.

En 2016, en France, plus de 8,8 millions de tonnes par an de papiers et cartons (Copacel 2016) ont été consommées, sous forme de papiers de bureau, de livres et documents publicitaires, ou encore de papiers hygiéniques et d'emballages.

La maquette a été repensée de manière à réduire notre impact environnemental sans perdre en qualité d'information et en lisibilité : un challenge relevé par le service communication. Pour

parvenir nous avons recensé différentes possibilités d'action afin d'abaisser au maximum l'empreinte du journal depuis sa conception à sa fin de vie.

4 axes d'actions :

- La maquette
- L'impression : poids, papier et encres
- L'emballage et le transport
- La distribution

PRÉCÉDENTS NUMÉROS :

Maquette : 6 à 8 photos en pleine page, 5 à 6 aplats de couleur par numéro, peu de respiration, plusieurs typos, un graphisme très présent et énergivore.

Taille de police des textes : 10

Papier : condat matt Périgord fabriqué en France

Impression : 29,26% de couverture d'encre, impression offset traditionnel, séchage naturel

Encres : végétales labellisées

Conditionnement : carton

Emballage : enveloppes blanches logotées

Distribution : en boîte aux lettres aux abonnés et disponible dans les différents lieux de la commune

NOUVEAU NUMÉRO :

Maquette : 2 photos pleines (couverture et quatrième de couverture) 0 aplat de couleur

Le choix de deux typos : moins consommatrice d'encre

Un dossier de 4 pages en N&B, ponctué de lignes de couleur.

Un graphisme épuré, moins énergivore

Taille de police des textes : 9,5

Impression : 12,27% de couverture d'encre, test de la diminution du noir de 5 à 10%.

Papier, Emballage, transport : travaux de recherche encore en cours.

Distribution : depuis les 2 derniers numéros, travail approfondi d'actualisation du fichier avec le traitement de tous les retours (mauvaise adresse, changement d'adresse etc.)

Pour aller plus loin, ensemble !

Un bon adressage contribue à réduire le coût de distribution. Assurez-vous que vos informations sont à jour.

Si vous ne souhaitez plus recevoir le journal, merci de bien vouloir nous tenir informé par voie postale ou à l'adresse suivante : communication@mairie-courchevel.com



Point sur les projets de la rentrée



Label Villes et Villages Fleuris : objectif 4^e fleur !

Dans le cadre de sa labellisation « 3^e fleur, *Villes et Villages Fleuris* », Courchevel a fait l'objet d'un contrôle le 7 septembre, afin de confirmer son statut. Ce label, initialement attribué en 2010, permettra d'englober La Perrière dans cette distinction, puisque les communes n'avaient alors pas encore fusionnées.

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. Le respect de l'environnement et la recherche d'authenticité sont les piliers de l'aménagement de notre commune. Courchevel a fait le choix d'un fleurissement en harmonie avec la nature : plantes persistantes, résineux,

feuillus, etc. Depuis quelques années, l'engagement de la collectivité dans la transition écologique est un facteur déterminant pour l'attribution du label.

Plus concrètement, les axes encouragés sont :

- la place du végétal dans les espaces publics,
- la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité,
- la valorisation du patrimoine botanique,
- la reconquête des cœurs de villes,
- l'attractivité touristique,
- l'implication des habitants au cœur des projets.

Afin de proposer aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie toujours plus attractif, la commune envisage de candidater à la 4^e fleur, qui est le plus haut niveau de distinction du label « Villes et Villages Fleuris », d'ici 2024.



Du nouveau dans le stationnement au Jardin Alpin et à Nogentil

Cette nouvelle avancée dans la réglementation de la boucle du Jardin Alpin (111 places) et celle de Nogentil (80 places) vient renforcer la décision de limiter le trafic routier, d'inciter au covoiturage, d'encourager au transport urbain par câble et de lutter contre le stationnement tampon de longue durée.

Dès l'automne, la municipalité va déployer 4 horodateurs au Jardin Alpin et 2 à Nogentil. Des abonnements vont être mis en place pour la saison.

Infos : www.mairie-courchevel.com



Du neuf à la Maison de Moriond

La rénovation de la Maison de Moriond est un projet ambitieux initié par la commune et comprenant deux phases.

La première phase (2022), dont les travaux ont débuté au printemps, comporte la création d'un ascenseur desservant tous les niveaux du bâtiment, la création d'un accès à l'espace vert enclavé au rez-de-chaussée et la création de locaux dédiés à la petite enfance au premier étage. Ce dernier accueillera dès cet hiver une crèche pour les enfants saisonniers/permanents exploitée par la communauté de communes Val Vanoise et une halte-garderie touristique gérée par la commune.

Le gros œuvre (découpe de béton, renforcement des structures, création d'une mezzanine, etc.) et le second œuvre (cloisons, terrasses, menuiserie, etc.) sont largement avancés. Les finitions (carrelage, peinture, sols, etc.) démarrent et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de novembre.

La seconde phase (2023), qui comprend la rénovation des locaux de l'office de tourisme, du hall au niveau du front de neige, des sanitaires, des consignes à ski etc. est en cours d'étude et les travaux débiteront au printemps 2023.

Coût global de l'opération : 7,8 MILLIONS D'EUROS TTC (dont une partie est encore prévisionnelle).



LE 28 AOÛT, UNE DÉLÉGATION DE COURCHEVEL S'EST RENDUE AUX GETS POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE MOUNTAIN BIKE UCI, UNE OPPORTUNITÉ À NE PAS MANQUER POUR DÉCOUVRIR LE DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTES PRATIQUES DE VTT EN TERRITOIRE DE MONTAGNE.

VTT pour tous

Les élus ont positionné le VTT comme un axe prioritaire de leur politique de développement touristique estival. Consciente de la nécessité de proposer une offre attrayante et de qualité, la commune souhaite renforcer et structurer cette pratique : e-bike/VAE, DH/vélo de descente, Enduro et Gravel.

À l'occasion du Cycling Event du 20 au 21 août, pour lequel 350 km de parcours inédits ont été créés, les participants ont découvert le potentiel de Courchevel.

Donner la possibilité de pratiquer aussi bien aux VTTistes amateurs qu'aux initiés, présente de nombreux avantages :

- valorisation du cadre exceptionnel et des paysages variés de Courchevel l'été en pratiquant un sport de loisir « outdoor » en plein essor,
- utilisation des remontées mécaniques,
- découverte des richesses patrimoniales du territoire pour un public varié.

Pour accompagner la mairie sur la définition d'une stratégie et d'objectifs cohérents, les équipes spécialisées de « Bike Solutions » et « On piste » ont été missionnées. La réflexion de ces professionnels du VTT portera sur plusieurs thématiques : la définition d'une meilleure organisation de l'activité et la délimitation de l'espace, afin de cohabiter

en bonne entente avec les randonneurs et dans le respect des contraintes (exploitation hivernale, maîtrise foncière et zones règlementées, sensibilités environnementales, agropastoralisme, activités traditionnelles, intégration avec d'autres activités de pleine nature). Ces experts détermineront la pertinence de l'activité VTT à long terme et les pistes d'évolution possibles, en créant un « schéma directeur du vélo ». Les enjeux : l'adéquation du futur produit avec la tendance actuelle « vélo ludique » d'une part, et la complémentarité avec les offres des stations voisines d'autre part.

L'analyse complète de ces différentes pratiques VTT permettra d'avoir une vision précise des lacunes du produit actuel, mais aussi de ses atouts, ainsi que les spécificités positives du territoire sur lesquelles le projet s'appuiera. La solution proposée reposera sur l'existant et la création de nouveaux aménagements.

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 : Diagnostic et étude de marché
Septembre 2022

Phase 2 : Stratégie, définition de projet
Fin octobre 2022

Phase 3 : Chiffrage et économie du projet
Fin novembre 2022

Phase 4 : Aide à la programmation de travaux

Vie municipale

MAIRIE

Nouvel horaire d'ouverture au public

Depuis le 1^{er} septembre 2022,

la mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 14h à 17h30

CALENDRIER

des conseils municipaux

Mardi 25 octobre à 18h

Salle de l'Alpinium

Mardi 29 novembre à 18h

Salle de l'Alpinium

Mardi 20 décembre à 18h

Salle de l'Alpinium

1^{er} budget participatif : découvrez le poulailler

Pari réussi pour le premier projet réalisé. Ce poulailler porté par l'association *Les P'tites poulettes de Courchevel* a permis à 10 familles de la commune de se rencontrer et de se passionner pour leurs nouvelles pensionnaires. Sa place centrale au Praz fait office de point de rendez-vous après l'école et le travail, pour s'occuper des 10 poules : laver la litière, changer l'eau, relever la ponte du jour, discuter avec les poules, mais pas seulement. Ce poulailler a une vraie dimension sociale puisqu'il favorise les rencontres intergénérationnelles au quotidien ; c'est également un bon vecteur d'intégration pour les familles nouvellement installées sur la commune. Lors d'apéros organisés par les membres, les plus expérimentés conseillent et aident volontiers les novices dans la gestion du poulailler, pendant que les enfants chahutent les poules, ramassent les œufs et en cassent quelques uns. Une initiative qui donne envie de profiter du budget participatif pour faire vivre la commune.



Une inauguration officielle en présence de monsieur le maire est prévue cet automne.

Les projets éligibles de l'édition 2022

- **Les Chatmis de Courchevel**, pour protéger, nourrir et stériliser les chats de la commune, afin d'éviter leur prolifération.
- **Les sentiers numériques de Courchevel** : des QR codes disponibles le long des sentiers pour agrémenter les balades avec des vidéos explicatives.

Infos : www.mairie-courchevel.com

Une médaille de bronze pour Dominique Chapuis



Le 23 juin 2022 s'est déroulée la cérémonie officielle de remise de la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cette décoration récompense les personnes se distinguant de manière honorable au service de la jeunesse et des activités socio-éducatives et culturelles. 50 savoyards ont été mis à l'honneur lors de cette cérémonie, présidée par Pascal Bolot, ancien préfet de la Savoie et Emilie Bonivare, députée de la Savoie.

Parmi eux, Dominique Chapuis, première adjointe de la commune en charge des affaires générales, de la vie locale, du logement et la cohésion sociale et de la commande publique, a reçu la médaille de bronze.

Une distinction venant saluer un engagement auprès des autres de plus de 40 ans : membre du conseil d'administration de la Mission Locale Jeunes Albertville / Moûtiers, Présidente

de Courchevel Formation Développement, Présidente et Vice-Présidente de Tarentaise Vanoise Insertion ou encore Présidente de la commission Saut et Combiné Nordique au Comité de Savoie. Sans oublier sa nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 3 mai 2012.

MÉDAILLE DE BRONZE
6 années d'ancienneté

MÉDAILLE D'ARGENT

10 années d'ancienneté (dont 4 ans dans l'échelon bronze)

MÉDAILLE D'OR

15 années d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon argent)

1. LE POULAILLER INSTALLÉ À CÔTÉ DE L'ÉCOLE DE COURCHEVEL LE PRAZ

2. DE GAUCHE À DROITE : EMILIE BONIVARE (DÉPUTÉE), FABIENNE DHEYRIAT (BRONZE), JEAN-PAUL ROUSTAIN (OR), CHRISTIAN PETZEL (BRONZE), DOMINIQUE CHAPUIS (BRONZE) ET BERNARD FILLOD (BRONZE)

Territoire de montagne

Artificialisation des sols constructibilité

et PLU



Les enjeux de développement durable, de réchauffement climatique et de biodiversité sont des questions d'actualité très engageantes et dont il faut s'emparer. Il est nécessaire de repenser les politiques d'aménagement du territoire. La notion d'artificialisation des sols est une notion neuve dans le débat public. Atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette, (ZAN) », nécessite de prendre des décisions ambitieuses. Le débat se fait aussi au niveau local et les élu(e)s doivent inscrire ces questions dans leurs réflexions et leurs stratégies d'aménagement du territoire, et par conséquent dans leurs plans d'urbanisme. Une perspective déjà entamée à Courchevel avec la nouvelle modification du PLU (plan local d'urbanisme), qui abonde en ce sens.

Zéro artificialisation nette (ZAN), le nouvel enjeu



Consacrée en 2020 par la Convention citoyenne pour le climat, la notion de « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) » est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements et régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Dans un premier temps, l'État préconise :

- d'améliorer la connaissance des dynamiques d'artificialisation des sols, en assurant un suivi précis de l'artificialisation au niveau local et de compiler au niveau national ces données,
- de favoriser la densification avec des outils réglementaires ou fiscaux en mettant en place des mesures pour éviter les incitations à l'artificialisation,
- de mettre en place une gouvernance de l'artificialisation des sols,
- de combiner renaturation et artificialisation.

L'enjeu est d'apporter la plus grande vigilance à nos modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles et forestières, de privilégier dans la mesure du possible la réutilisation de secteurs déjà urbanisés (logements vacants, friches industrielles ou commerciales) et de favoriser la conception et la construction d'opérations un peu plus compactes intégrant des espaces verts.

L'artificialisation des sols, c'est quoi ?

Elle se définit comme «*tout processus impliquant une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF), conduisant à un changement d'usage et de structure des sols.*»

Les terres artificialisées se répartissent entre l'habitat, les réseaux routiers, le bâti agricole, les services et autres infrastructures. Les conséquences sont la destruction de la biodiversité, des habitats naturels et des continuités écologiques, mais aussi l'augmentation de la pollution et des émissions de CO₂. Ce phénomène est donc l'une des causes premières du changement climatique. Il conduit à l'amplification des risques d'inondation, mais augmente aussi la fracture territoriale et sociale, etc.

Quels leviers pour protéger nos sols ?

Le Plan biodiversité de 2018, puis la Convention citoyenne pour le climat de 2020, se sont donnés pour ambition de freiner ce phénomène et de renaturer les terres artificialisées lorsque c'est possible. Il prévoit d'atteindre l'**objectif zéro artificialisation nette** à terme, d'ici 2050.

Parmi les solutions envisagées : modifier les règles d'urbanisme pour favoriser la **densification** urbaine et le **renouvellement** urbain.

Cette maîtrise de l'urbanisation se traduit **dans les plans locaux de l'urbanisme et les schémas de cohérence territoriale**.

La réduction de l'artificialisation suivra une trajectoire progressive et territorialisée. L'effort doit être adapté au contexte local, notamment aux dynamiques démographiques ou économiques. Il s'agit en effet de concilier les objectifs des diverses politiques publiques dont celle du logement.

Le ZAN ne signifie pas l'arrêt de toute construction, mais doit au contraire être concilié avec la relance de la construction de logements.

Protéger la biodiversité Pourquoi ?

Si des espèces disparaissent, leur rôle dans l'écosystème n'est plus assuré et ce dernier est déséquilibré. Plus la biodiversité d'un écosystème s'érode, moins celui-ci est résilient. Par exemple, si des espèces d'oiseaux disparaissent, les forêts sont plus exposées aux attaques d'insectes xylophages, privés de leurs prédateurs naturels. À Courchevel, même s'il est encore maîtrisé, le problème apparaît avec le scolyte, insecte qui parasite les arbres.

Sources : www.strategie.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ :
ofb.gouv.fr/la-demarche-zan-zero-artificialisation-nette

Un projet **commun** dans un schéma de cohérence **Territoriale**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique (PAS). Il définit les grandes orientations d'aménagement stratégiques sur les 15 à 20 ans à venir. Les communes s'appuient sur ce document pour l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme.



Johanne VALLÉE, cheffe de projet SCoT du territoire Tarentaise Vanoise

Quel est votre rôle ?

Je suis cheffe de projet SCoT à plein temps depuis mi-septembre. Mon prédécesseur a accompagné les élu(e)s pour élaborer ce schéma. Depuis 2019, je suis chargée de sa mise en œuvre. Je m'assure que les communes respectent les principales orientations du SCoT dans l'élaboration de leur PLU et de leurs projets.

Comment est né le SCoT Tarentaise Vanoise ?

Le SCoT Tarentaise Vanoise a été approuvé le 14 décembre 2017 par les élus des 30 communes, de Feissons-sur-Isère jusqu'à Pralognan et Val d'Isère. Il aura fallu 5 à 6 ans pour déterminer ce périmètre dans lequel les élus ont reconnu que l'on avait des enjeux et intérêt communs, une économie, et un destin collectifs. C'est un schéma de cohérence territoriale qui englobe les enjeux structurels d'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de vie et d'emploi.

Quelles sont les grandes orientations du SCoT ?

4 grands objectifs :

La protection de la trame verte et bleue : nous avons décidé de préserver le capital nature propre à notre territoire, avec ses paysages et son agriculture.

L'encadrement de notre développement touristique, pour favoriser la diversification et la qualité.

L'amélioration de la qualité de vie à l'année dont le tourisme est une opportunité.

La gestion économe des ressources : du foncier, de l'énergie, des déplacements, de l'eau, des matériaux, etc.

Aujourd'hui, il existe de nombreux enjeux à intégrer dans notre manière d'aménager le territoire. Tout projet devra pouvoir répondre à ces enjeux ou du moins à une partie d'eux (sobriété énergétique, consommation en foncier ou gestion de l'eau), avec la contrainte parfois de faire des choix. On pourra choisir par exemple de valider un projet de bâtiment qui sera moins pertinent du point de vue de la qualité énergétique, mais qui permettra de moins consommer de foncier.

Quelles sont les limites du SCoT imposées par l'État ?

En aménagement du territoire, on ne fait pas ce que l'on veut ! La première grande loi qui nous concerne, c'est la **Loi Montagne**, de 1986, renforcée par son acte II en 2016, relative à la protection des territoires de montagne. Elle crée les Unités Touristiques Nouvelles pour encadrer le développement touristique et inscrit dans la loi le principe d'interdiction de construire en discontinuité, sauf dérogations à justifier. Ensuite viennent tous les enjeux liés à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à une gestion économe de nos ressources. Ça monte en puissance depuis les années 2000. Cela a abouti en 2021 avec la **loi Climat et résilience** qui affiche des objectifs ambitieux, avec le « **Zéro Artificialisation Nette** » d'ici 2050.

L'enjeu est de réfléchir à la mise en œuvre de notre projet sans consommer de manière démesurée l'espace naturel et agricole. Il nous faut repenser la manière dont on répond à nos besoins en matière de logement, d'emploi, d'offres de services, d'équipements, etc. sans commencer par construire dans le champ d'à côté. Il faut travailler avec l'existant, vérifier que les bâtis non occupés soient susceptibles de répondre aux besoins, et éventuellement les adapter, voire démolir et reconstruire. La loi nous demande de commencer à répondre à cette question-là.

Quelle est votre stratégie pour tendre vers le ZAN ?

La première étape sera d'établir un état des lieux de ce que l'on a consommé en foncier naturel ces 10 dernières années et combien nos PLU nous permettent de consommer dans les grandes masses les 10 prochaines années. Cela fait déjà 20 ans que le SCoT a une gestion économe, avec une économie de 30 % de la consommation foncière. Maintenant il faut qu'on passe à 50% en 2031. La deuxième étape consistera à lancer des réflexions et certainement une modification du SCoT en concertation avec les élu(e)s, les acteurs de l'aménagement et les habitants. L'objectif tend à ce que chacun trouve le logement dont il a besoin, avec la même qualité de vie, mais autrement (moins de terrain par exemple). Les communes travaillent sur le sujet et les PLU commencent à bouger, à s'adapter. Notre territoire est très dynamique avec une économie touristique importante. L'enjeu sur la gestion économique des ressources est très fort. Lorsqu'on aura repensé et défini globalement le projet pour la Tarentaise, il appartiendra à chaque commune de le mettre en œuvre.

(Suite p.14)



(Suite de la p.13)

Quelle est le rôle du SCoT vis-à-vis des PLU ?

Dans une procédure de modification du PLU, la commune constitue son dossier expliquant son projet, ses besoins et ce qui va changer dans son PLU. Une fois le dossier argumenté, le SCoT est sollicité pour avis. Pour ma part, je fais le travail de pré-analyse, de relation avec les communes, j'accompagne, je suis présente sur le terrain si besoin. L'Association du Pays Tarentaise-Vanoise (APT) a désigné Patrick Martin, maire de Val d'Isère, en qualité de président du SCoT. Ensuite, toutes les discussions, décisions et formulations des avis ont lieu au bureau SCoT constitué d'une vingtaine de communes et au bureau syndical.

Puis, il y a une enquête publique. En fonction des remarques formulées par les personnes publiques associées (PPA), c'est-à-dire, le SCoT, l'Etat, la chambre d'agriculture, etc., mais aussi les habitants et le commissaire enquêteur, la commune pourra choisir de modifier ou d'adapter les prescriptions prévues dans son PLU. La commune peut décider de ne pas tenir compte de ces remarques. In fine, la modification est approuvée.

Un habitant, un tiers ou même l'Etat peut lancer un recours contre le PLU ou sa modification, tant que le requérant a intérêt à agir, et estimer qu'il n'est pas compatible avec les orientations du SCoT, qu'il est insuffisamment justifié, ou qu'il ne respecte pas la loi.

Quelle planification à l'échelle de la commune ?

Cette modification émane du constat que les dispositions du PLU en vigueur doivent être revues afin de garantir le bon développement de la station, de contribuer à réduire l'artificialisation des sols, de participer à la réduction des travaux, d'agir sur les zones de constructibilité et de maintenir la qualité paysagère et environnementale de la commune.

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) organise le cadre de vie à l'intérieur de la commune. C'est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communautaire. Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire.

Au regard des nouvelles réglementations imposées au niveau national, la commune essaie d'établir un équilibre entre une gestion vertueuse de l'aménagement de son territoire et ses exigences de développement touristique et économique. La visée pour les prochaines années reste la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels et l'optimisation des zones urbaines, afin de tendre vers le zéro artificialisation nette.

L'objectif immédiat de cette modification de PLU est de réduire le droit à construire sur les zones urbaines et d'assurer un développement harmonieux de la commune.

Le projet de modification n°3 du PLU

Ces modifications prévoient notamment :

- une nouvelle définition des notions « d'espace libre » et « d'emprise au sol »,
- une modification du traitement des bandes de recul par rapport aux limites de propriétés,
- une modification de la définition d'hébergement hôtelier,
- une réduction des majorations volumétriques accordées aux hébergements hôteliers,
- des adaptations et clarifications réglementaires.

INFOS

Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des affaires foncières
04 79 08 48 65

L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°3 DU PLU

Du 17 octobre au 18 novembre 2022

Le dossier est consultable en ligne, début octobre.
Vous pouvez formuler vos observations sur le registre en ligne, et rencontrer
M. Hervé Girard, commissaire enquêteur.

Toutes les infos : www.mairie-courchevel.com

Eline Mugnier & Lucie Giolat

GÉRANTES DU BAR « LA DESCENTE » À COURCHEVEL

ELINE MUGNIER, 31 ANS
ORIGINAIRE DU PRAZ
ENTRAÎNEUSE DE PATINAGE ARTISTIQUE DEPUIS 10 ANS
ASSISTANTE DE GESTION À LA MENUISERIE MUGNIER
MAMAN D'UN PETIT GARÇON DE 2 ANS ET DEMI
PASSION : LE PATINAGE ARTISTIQUE
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ DU BAR « LA DESCENTE »

LUCIE GIOLAT, 32 ANS
AUVERGNATE
UN BTS EN PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
A TRAVAILLÉ PENDANT 5 ANS DANS UNE AGENCE
IMMOBILIÈRE À COURCHEVEL
PASSION : LA MONTAGNE
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le bar La Descente à la sortie du Praz, en descendant (d'où le nom), c'est avant tout une histoire d'amitié entre 7 copains, dynamiques, motivés, entreprenants qui ont eu l'envie de créer un lieu convivial, chaleureux, de rencontres et d'échanges entre générations. « Le concept, c'est un bar de village, accessible à tous qui vit à l'année et redynamise la vie du village du Praz à l'intersaison », expliquent les deux jeunes femmes.

« L'idée a surgi l'année dernière. Lorsque j'ai su que le bar se vendait, le jour même, nous sommes allés le visiter avec nos amis. L'un d'eux s'est exclamé : et si on faisait un bar des copains ? Cette idée un peu folle lancée sur un coup de tête a finalement été prise au sérieux », raconte Lucie. « Nous avons monté notre société et avons pris le temps de murir notre projet pendant un an. Tout a été prêt pour l'ouverture le jour de la Saint-Jean en juin dernier, une belle soirée qui a attiré un monde fou ».

« Nous gérons l'établissement et décidons toutes les deux. Nos amis sont plutôt des investisseurs. Le groupe se compose de Solenne Mugnier, ma sœur, entraîneuse de patinage à Courchevel, pompier, et couturière, de Manon Morin, dentiste au cabinet de Moûtiers, de Lola Even, kinésithérapeute à Méribel, d'Arthur André, médecin à Méribel, de Jordan Hibon, kiné au cabinet du Praz, et de nous deux », précise Eline.

« Nous prenons donc les décisions toutes les deux, mais parfois, nous échangeons des idées et débattons de manière constructive tous ensemble. Nous avons trouvé le bon équilibre et nous tenons tous notre rôle, nous deux en qualité de dirigeantes et les 5 autres comme investisseurs. Ils profitent aussi du bar des copains en tant que consommateurs ! ».

Tout s'est combiné pour que le projet prenne forme petit à petit, au fil des rencontres. « Beaucoup de gens extraordinaires nous ont conseillé et encouragé : mon ami Gaël qui est dans le métier depuis 20 ans, Antoine Fouchard, du Bistrot du Praz, et Jean-Rémi Caillon, chef étoilé de la station ont répondu à nos questions, apaisé nos doutes, explique Lucie, les fournisseurs et les banques ont été

bienveillants à notre égard et généreux. Nous les remercions, toutes ces synergies ont permis de concrétiser notre projet ».

« Nous avons donc tous nos métiers à côté, nos vies, nos familles. Ça nous plaisait de travailler au bar cet été pour le lancer mais à terme, nous souhaitons trouver du personnel pour le gérer et pouvoir reprendre nos activités respectives. Cet été, nous avons été aidées par Lilou Eloi, barmaid serveuse, et des étudiants, mais nous souhaiterions recruter un responsable d'établissement à l'année, un barman, ainsi qu'une personne en cuisine ».

Le bar propose en effet des encas pour l'apéro : « nous avons aménagé une petite cuisine et nous servons des planches de charcuterie, de fromage, et des tapas. Les produits viennent tous de producteurs locaux. C'était dans le concept dès le départ ».

Eline et Lucie souhaiteraient aussi créer des événements en soirée autour d'un karaoké, d'une paella ou d'un barbecue. « Tous les jeudis, nous organisons déjà une soirée sushis avec Fumie Takayama. C'est une très belle collaboration. Lucas Matrat, le ludothécaire de la médiathèque, nous a donné des conseils sur le choix des jeux de société que nous mettons à disposition de nos clients, enfants et aux adultes. Notre souhait serait également d'organiser un concert par mois à l'année, et un par semaine en hiver ».

Le décor chaleureux en bois du bar, sa vieille porte de mazot recyclée, son ambiance cocooning ; tout incite à se poser et discuter entre amis autour d'un verre. « Nous avons relooké le bar nous-même, toutes les menuiseries ont été réalisées par l'établissement Mugnier. C'est un peu plus girly qu'avant, à notre image ! Tout a été réalisé dans la joie, la bonne humeur, et en 3 semaines ! »

« Aujourd'hui, nous sommes fières de nous, du chemin parcouru ! C'était une sacrée aventure humaine qui nous a soudés entre copains. Nous avons rencontré des gens formidables. Maintenant, nous espérons que les habitants seront contents d'avoir un bar au Praz ouvert toute l'année ».



Un événement... renversant !

Toutes les conditions étaient réunies pour cette 31^e édition de la coupe du monde de saut à ski sur les Tremplins Olympiques du Praz. Près de 110 athlètes représentant plus de 15 nations ont participé à cette unique étape française de la compétition.

La slovène Ursa Bogataj remporte la compétition dames. Deux Françaises figurent dans le top 5 : Julia Clair décroche son premier podium français sur le circuit mondial et Joséphine Pagnier termine en 5^e position.

Chez les hommes, c'est l'autrichien Manuel Fettner qui s'est imposé. Ses deux compatriotes Daniel Tschofenig et Mickaël Hayboeck signent quant à eux les plus longs sauts de la journée avec



DE GAUCHE À DROITE : LE CAPITAINE **BERTRAND BUTIN**, **FABIEN SAGUEZ**, PRÉSIDENT DE LA FFS, **DIDIER BARIOZ**, PRÉSIDENT DU CLUB DES SPORTS, **PERRINE PELEN**, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES MONDIAUX DE SKI 2023, LES AUTRICHIENS **STEFAN KRAFT** (3^e) ET **MANUEL FETTNER** (1^{er}), LE SUISSE **GRÉGOIRE DESCHWANDTEN** (2^e), **JEAN-YVES PACHOD**, MAIRE DE COURCHEVEL, **ALEXIS PINTURAUULT** ET LE CAPITAINE **JÉRÔME THOULE**.

137 mètres. Seul français en finale, le courchevellois Valentin Foubert termine à la 28^e position.

Avec les démonstrations aériennes spectaculaires du Rafale Solo Display de l'armée de l'air, le Warbird F86-Sabre, unique exemplaire basé en Europe, et

les avions de voltige aérienne.

Le stand des Championnats du monde de ski Courchevel-Méribel 2023 a suscité l'intérêt d'un public curieux de tester le simulateur. L'occasion rêvée de descendre la piste de l'Éclipse en réalité virtuelle.



Les Mondiaux 2023, ce sont aussi vos championnats !

La cadence s'accélère en coulisses. Mobilisées depuis plusieurs mois, les équipes du Comité d'organisation redoublent d'efforts pour vous offrir un événement d'exception du 5 au 19 février 2023. Une première rencontre a été organisée en juillet en présence d'élue(s), de socioprofessionnels, de résident(e)s et du comité 2023. « *Nous aurons besoin de tout le monde pour réussir ces championnats. Nous devons montrer au monde entier que non seulement nous serons prêts, mais que nous allons organiser un très bel événement* » a rappelé Jean-Yves Pachod, maire de Courchevel.

Les sujets abordés et les infos à retenir :

Le programme sportif et cérémonies

Les cérémonies d'ouverture et de clôture auront lieu dans l'aire d'arrivée du village du Praz. Rendez-vous le 5 février à 18h pour la cérémonie d'ouverture !

La piste et les fans zones

Des fans zones seront installées au bord des pistes avec écran géant et buvette.

Les transports

Un système de transport sera mis en place depuis la vallée jusqu'aux sites des épreuves, ainsi qu'une navette pendulaire gratuite entre Le Praz et la Chaudanne les jours de compétition.

La circulation

Le tronçon de route La Tania – Le Praz sera réglementé les jours d'épreuves à Courchevel et accessible uniquement sur accréditation.

La billetterie

Les habitants de la commune bénéficient de tarifs promotionnels ; les packs permettent de réserver des billets pour plusieurs jours d'épreuves.

Les équipiers (=bénévoles)

Vous vivez sur la station mais n'êtes pas disponible durant les championnats ? Vous souhaitez quand même vous investir et disposez d'un appartement ou d'une chambre libre ? Participez au programme « **adopte un équipier** » en écrivant à : equipiers@courchevelmeribel2023.com

Une seconde rencontre publique est programmée **le 14 novembre à 18h30 - Alpinium à Courchevel Le Praz** - pour échanger sur les sujets d'actualité et l'organisation dans son ensemble.

En chiffres :

- 13 épreuves
- 6 disciplines (Descente, Super G, Slalom géant, Slalom, Combiné, Parallèle)
- 2 pistes emblématiques (l'Éclipse à Courchevel et le Roc de Fer à Méribel)
- 600 sportifs de haut niveau
- 75 nations représentées
- + de 150 000 spectateurs
- 1 000 heures de diffusion
- 500 millions de téléspectateurs
- 1 800 médias accrédités
- 1 200 équipiers

Toutes les infos :

www.courchevelmeribel2023.com
 Rubrique Foire Aux Questions :
www.courchevelmeribel2023.com/faq/



L'accueil de l'office de tourisme à Courchevel 1850 retourne dans la Croisette.

Selon les témoignages recueillis par Courchevel Tourisme, il est apparu que l'accueil du public actuel, situé au rez-de chaussée du bâtiment de Courchevel Tourisme, ne remplissait plus pleinement son rôle. En effet, en raison de sa situation géographique et des nouveaux besoins d'informations instantanés, il a été constaté que les vacanciers profitaient de leurs passages dans la Croisette pour obtenir des réponses à leurs questions.

Le personnel des guichets des remontées mécaniques, de l'accueil ESF et celui des guides de haute montagne devait ainsi absorber au quotidien, ce flux de personnes en quête d'informations relatives à la vie de la station.

C'est dans ce contexte nouveau qu' il a été décidé de replacer l'accueil du public de Courchevel Tourisme, au cœur de la Croisette, point central de vie et de passage, durant la saison. Pour réaliser cette opération, une partie du bâtiment de Courchevel Tourisme a été déclassé, soit les 140m² du rez-de-chaussée dont environ 60m² étaient dédiés à l'accueil du public.

La location de ces locaux désormais libérés participera à la consolidation des ressources de fonctionnement du budget communal, ressources malmenées par de regrettables contentieux dogmatiques qui nuisent au développement de projets en faveur de la population.

Arrêt de bus du Praz : deux nouveaux arrêts

En réponse aux remarques formulées par les habitant(e)s du Praz suite au déplacement des arrêts de bus du centre, deux nouveaux arrêts seront créés de manière permanente dès le mois de décembre.

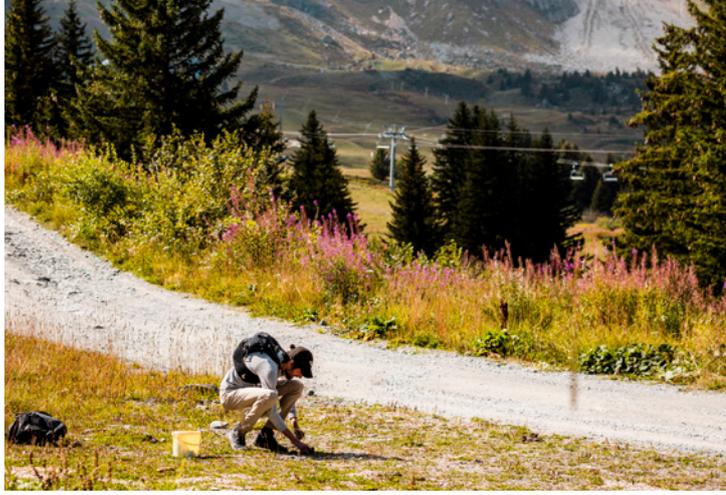
Ils seront situés à proximité de la résidence Le Lac Blanc, dans le virage après la maison forestière pour le sens montant (Le Praz–Courchevel 1850), et au-devant de la résidence pour le sens descendant (Courchevel 1850 – Le Praz).

Ainsi, le village du Praz sera desservi par ces deux nouveaux arrêts et par la rue des Tremplins.

Cet hiver, compte tenu de l'organisation des Championnats du monde de ski alpin et des restrictions de circulation qui lui incombent, les lignes de bus seront adaptées. La rue des Tremplins étant fermée à la circulation pendant l'événement, les navettes s'arrêteront à proximité. En dehors de cette période, les bus s'arrêteront aux lieux prévus à cet effet.



Un coup de pouce aux étudiants



Dans le cadre des engagements portés par la municipalité, relatifs à l'amélioration du cadre de vie, la préservation de l'environnement et à l'action citoyenne locale, il a été proposé de mettre en place une aide « Coup de pouce aux étudiants » afin d'accompagner financièrement les étudiant(e)s courchevellois(e)s.

Les conditions d'attribution :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre de l'année de la demande.
- Être titulaire du baccalauréat ou tout diplôme équivalent de niveau IV.
- Être inscrit(e) dans l'enseignement supérieur (suivre un cursus validant un diplôme de niveau III au minimum).
- Avoir le statut d'étudiant(e). Sont exclu(e)s du dispositif les étudiant(e)s en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, les personnes suivant des filières non diplômantes.
- Fournir un justificatif de domicile à Courchevel pour l'étudiant(e) ou ses parents.

En contrepartie de cette aide, les étudiants doivent s'engager à :

- Effectuer une action citoyenne de 8h sur la commune : une réunion de présentation du dispositif et de mise en lien avec les services aura lieu en fin d'année civile ; la présence à cette réunion est obligatoire pour bénéficier de l'aide.
- Fournir une attestation d'assiduité en fin d'année et passer les examens.
- Se tenir à disposition des élèves (notamment lycéens) de la commune qui pourraient avoir des questions sur le cursus suivi par les étudiants.

Le montant de cette aide sera réparti comme suit :

- **200€** pour les étudiant(e)s qui poursuivent des études hors du canton de Moûtiers.
- **150€** pour ceux qui poursuivent des études sur le canton de Moûtiers.
- **100€** pour ceux qui suivent des études par correspondance.

Cette aide est versée pour une année universitaire et n'est pas reconduite automatiquement.

Chaque étudiant peut déposer autant de demandes qu'il le souhaite durant son cursus universitaire, à partir du moment où les critères d'attribution sont respectés.

Une aide à la rénovation énergétique

Au regard de la compétence « Maîtrise de l'énergie » de la commune, la collectivité souhaite poursuivre sa démarche globale et cohérente de sensibilisation des habitant(e)s à la consommation énergétique.

Après l'opération de cartographie thermique aérienne et terrestre réalisée dernièrement et du diagnostic énergétique des bâtiments communaux qui vient d'être lancé, les élu(e)s ont décidé de donner aux résident(e)s permanent(e)s les leviers financiers nécessaires à la rénovation énergétique de leur logement.

Par conséquent, la commune a adhéré au Guichet Unique pour la maîtrise de l'énergie du Département de la Savoie, et a mis en place des subventions afin d'accompagner les résident(e)s dans cette démarche. Le niveau d'intervention de la commune se décline selon les mêmes critères d'éligibilité que ceux du Département (à l'exception des conditions de ressources).

Les bénéficiaires des primes énergétiques sont **les particuliers uniquement** (chaque copropriétaire pour une copropriété), sans conditions de ressources.

Elles concernent les **résidences principales à Courchevel** (maison et appartement individuels), de **plus de 10 ans**, dont la performance avant travaux est supérieure ou égale à **151 kWhEP/m²** (étiquette énergie D à G).

Les primes concernent des **travaux d'isolation** (murs par l'extérieur, toiture, plancher bas, parois vitrées) **ou de chauffage** (chaudières automatiques ou appareils indépendants au bois).

Infos et montant du soutien financier :
www.mairie-courchevel.com / rubrique « transition énergétique »

Un atlas de la biodiversité communal



Nettoyage du lac du Praz au naturel

Une sonde à ultrasons a été installée dans le lac du Praz en collaboration avec les services aménagement paysager/cadre de vie et électrique. L'objectif : réduire la prolifération des algues filamenteuses et des cyanobactéries ^(*) de manière naturelle, **sans avoir recours à des traitements chimiques**. L'émission des ultrasons est garantie sans danger pour l'homme ainsi que pour la faune et la flore aquatique environnante (à l'exception des algues).

() Cyanobactéries : organismes microscopiques qui peuvent se développer dans les eaux douces superficielles, stagnantes, peu profondes, riches en nutriments.*

L'engagement de la commune en faveur de la biodiversité se poursuit avec la réalisation du premier Atlas de la biodiversité communal.

Juillet 2022, la commune est lauréate de l'appel à projet ABC, Atlas de la biodiversité communal soutenu par l'OFB (Office français de la biodiversité).

Parmi les 143 candidatures, seules 47 ont été retenues, dont celle de Courchevel. Devant la demande croissante au niveau communal et intercommunal, il n'est pas inhabituel de devoir candidater au moins deux fois avant d'être sélectionné.

Être retenu la première fois souligne la capacité de la commune d'engager un travail collaboratif avec des partenaires publics, privés, associatifs pour élaborer une véritable démarche en faveur de la biodiversité sur le territoire.

Un ABC a pour objectif de :

- **Mieux connaître** la biodiversité sur le territoire de la commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- **Sensibiliser et mobiliser** les élu(e)s, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- **Faciliter** la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales notamment, par la traduction des connaissances dans les

politiques d'aménagement du territoire (document d'urbanisme).

Coût du projet : 51 814€ financé à 80% par l'Office Français de la Biodiversité, soit 35 851 €.

Le principal partenaire avec lequel l'ABC sera co-construit est le Parc National de la Vanoise, qui accompagnera la commune sur la partie technique. D'autres prestataires privés (bureaux d'études, naturalistes privés, associations) seront sollicités afin de réaliser des inventaires d'espèces pour lesquelles il manque actuellement des données (ex : libellules, amphibiens, papillons, orthoptères, chiroptères, pollinisateurs, etc.).

Dès lors que la convention de subvention sera signée, l'OFB fournira un planning avec les principales échéances à tenir.

<https://www.ofb.gouv.fr>

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3500 habitants, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitants. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du conseil municipal qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020.

Lucien CORDEL

Le 8.08 j'ai voté les délibérations du chalet de l'OT-1850 pensant que l'opération était financièrement intéressante ; je regrette ce vote. Je ne sais pas faire correctement les choses sans échanger et sans travailler. Un projet clivant, aux conséquences juridiques complexes, engageant l'avenir commercial de la station mérite mieux qu'une présentation verbale en conseil, sans aucune communication des documents contractuels. Contesté au conseil du 6.09 Mr le Maire réponds « c'est la décision du maire, c'est comme ça, que ça vous plaise ou non, nous avons été élus ». En effet, avec 47% des voix la majorité a tous les pouvoirs, les autres listes avec 57% n'en n'ont aucun. Ce mépris pour la représentation démocratique ne peut que générer des polémiques préjudiciables pour notre collectivité.

Jean-Marc BELLEVILLE, Claude ALLEMOZ et Béatrice CHEVALLIER (Tous pour Courchevel)

La contribution du groupe «Tous pour Courchevel» ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Isabelle MONSENEGO

La contribution d'Isabelle Monsenego ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Sophie CRET

La contribution de Sophie Cret ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.



CHAMPIONNATS DU MONDE

FIS SKI ALPIN

6 - 19 FÉVRIER 2023

RÉSERVEZ VOS BILLETS SUR
www.courchevelmeribel2023.com
 TARIF SPÉCIAL POUR LES LOCAUX
 JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Code promotionnel à utiliser :

COUEARLY

HEARTS RACING TOGETHER



Classe de mer 2022

43 ÉLÈVES
10 JOURS DE DÉCOUVERTE

Classe de mer

Après 2 années d'interruption liées à la crise sanitaire, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont pris le chemin de la classe de mer, direction Saint-Tropez. Durant 10 jours, les 43 élèves ont découvert le littoral méditerranéen à travers de nombreuses activités pédagogiques autour de la faune et la flore, à la découverte du patrimoine local. Ils se sont initiés à des activités nautiques, de sauvetage en mer et de pêche.

La classe de mer représente un budget de **45 518 €** pour la coopérative scolaire du Praz, budget subventionné à 60% par la commune.

David Dereani, délégué aux affaires scolaires, a partagé cette aventure avec eux. Cette classe de mer est un événement incontournable depuis de nombreuses années et les élu(e)s remercient l'engagement constant et le travail réalisé par les enseignants des classes de CM1 et CM2 (Sophie Malaval et Philippe Gilli-Canal) sans lesquels cette expérience importante dans la vie scolaire d'un enfant ne serait pas possible.

C'était la rentrée

175 ÉLÈVES

Ce 1^{er} septembre 2022, 175 écoliers ont repris le chemin de l'école. Le maire, Jean Yves Pachod, s'est rendu au groupe scolaire du Praz et à l'école de 1850 afin de rencontrer les enfants, les enseignants et les agents communaux. Dominique Chapuis, 1^{ère} adjointe et David Dereani, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, ont accueilli les enfants des écoles élémentaires et maternelle du Praz, tandis que Martine Parrou, conseillère municipale également rattachée aux affaires scolaires était présente dès 8h30 à l'école de 1850. Dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Brides-Les-Bains, David Dereani s'est rendu sur place un peu plus tard dans la matinée afin de dresser un rapide état des lieux avec la directrice. En effet, une vingtaine d'enfants de La Perrière sont scolarisés à Brides-Les-Bains.

Objectif qualité à la cantine

La qualité des repas de nos enfants est un sujet primordial. La commune a atteint plus de **60% de produits dits « durables »** ou « sous signes d'origine et de qualité » dont **48% de produits bio** pour l'année 2021. Les exigences de la commune vis-à-vis de la qualité des produits consommés par les enfants vont au-delà de celles de la loi Egalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable de 2018). L'engagement des élu(e)s sur ces questions poursuit le travail engagé depuis septembre 2019, en introduisant davantage de produits locaux dans les menus. *(Un dossier complet relatif à la cuisine centrale paraîtra prochainement).*

Du nouveau à la cuisine centrale

Aux prochaines vacances de la Toussaint, le piano de cuisson de la cuisine centrale sera changé, dans l'objectif d'améliorer la qualité du travail des cuisiniers. Ce piano sera composé d'éléments modulables pouvant être réutilisés en cas de restructuration ultérieure de la cuisine.

Cout : 48 600 € TTC.

Le repas des seniors

Une très belle fête pour cette 2^e édition du « repas des chefs » organisée pour les seniors de plus de 70 ans, le 28 juin dernier, sur le parvis de l'Alpinium. Cette belle collaboration entre Antoine Fouchard (le Bistrot du Praz), Benoit Redondo (La Saulire), Julien Machet (Le Farçon), Georges Luque (Les Peupliers) et Fumie Takayama (Taku), a permis de servir un succulent repas aux aînés de la commune. Une succession de mets délicats ont été servis avec enthousiasme par les membres du conseil municipal et du CCAS. Les menus étaient illustrés par les élèves de l'école élémentaire du Praz. Les CM1 et les CE1 accompagnés de leurs enseignants (Philippe Gilli-Canal et Bénédicte Poensin), ont entonné des chansons en chœur avec les participants.





Les podcasts

« Courchevel Confidentielle »

CLARISSE BRÈCHE INTERVIEWÉE PAR ÉMILIE WADELLE

Ce projet mené par Courchevel Tourisme met en avant les artisans qui font vivre la station au quotidien.

Les podcasts « Courchevel Confidentielle » sont nés de la volonté de mettre en valeur les femmes et les hommes qui travaillent chaque jour pour permettre à nos visiteurs de vivre l'expérience Courchevel. Montrer les 1001 visages de cette destination via l'histoire des actrices et acteurs qui la composent, sans quoi rien ne serait possible.

Courchevel Tourisme a choisi de se faire accompagner par une société spécialisée, rencontrée en hiver 2021. En effet, l'équipe digitale avait accueilli les créatrices des podcasts « Envolées contées » et « Mémé dans les orties » pour réaliser deux jolis projets audios : « Sur les traces de Baïkal » et une interview d'une habitante de Courchevel. C'est donc tout naturellement que les équipes se sont tournées vers elles pour créer leur podcast original.

8 épisodes, soit 8 récits d'une vingtaine de minutes lors desquels nos invités racontent leur histoire et leur rapport à Courchevel, au travers de leurs activités professionnelles, leurs passions, etc. Les épisodes seront disponibles **sur l'ensemble des plateformes d'écoute ainsi que sur YouTube**. Les coulisses seront à découvrir sur le site internet de l'Office de Tourisme de Courchevel.

Les épisodes de la saison 1 seront diffusés à partir de début décembre, puis toutes les deux semaines.
De quoi animer toute la saison hivernale !

Le lien vers chaque nouvel épisode sera diffusé tous les quinze jours sur le compte Facebook de la mairie.

Interviews réalisées en juin

- **Dominique Chapuis**, 1^{ère} adjointe aux affaires générales, vie locale, logement, cohésion sociale et commande publique
- **David Dereani**, guide-conférencier de la Facim, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, à l'enfance et à l'éducation, au CCAS, à la culture et au patrimoine

> **À écouter sur les ondes radio l'hiver prochain.**

Calendrier des événements et animations

OCTOBRE

05/10

Atelier céramique/mosaïque

Médiathèque - Courchevel Le Praz

07/10

Les Nuits du cinéma

Courchevel La Tania

09/10

Fête de la pomme

Gymnase l'Envolée - Courchevel Le Praz

12/10

Atelier céramique/mosaïque

Médiathèque - Courchevel Le Praz

14/10

Théâtre « Carole »

Courchevel La Tania

19/10

Atelier céramique/mosaïque

Médiathèque - Courchevel Le Praz

26/10

Atelier céramique/mosaïque

Médiathèque - Courchevel Le Praz



LA FÊTE DE LA POMME LE 9 OCTOBRE

NOVEMBRE

04/11

Les Nuits du cinéma

Courchevel La Tania

11/11

Cérémonie du 11 novembre

Courchevel Saint-Bon et La Perrière

14/11

Réunion publique Comité d'organisation 2023

Alpinium - Courchevel Le Praz

Tout l'hiver

Exposition l'Art au sommet 14^e édition

Centre station et domaine skiable

Millet Ski Touring Courchevel

Courses de ski de randonnée nocturnes ouvertes à tous.

Tous les mercredis, du 21/12/22 au 15/03/23 (sauf les 8 et 15 février.)

Mardi 21 mars : finale déguisée et concert de Tryo

Centre station et domaine skiable

DÉCEMBRE

03/12

Ouverture de la station

03/12

Journée Portes Ouvertes Aquamation

(sur invitation et inscription)

Courchevel Village

04/12

Opening Courchevel

Du 21/12 AU 23/12

Noël, Noël, La semaine enchantée

Tous les niveaux de la station

24/12

Le Noël enchanté de Disney

Courchevel 1850

25/12

Le Village de Noël

Courchevel La Tania

28/12

Gala de patinage

Courchevel 1850

DU 28/12 AU 30/12

Les Festives du Nouvel An

Courchevel ?

29/12

Night Tour FFS, en après-ski

Courchevel 1850

31/12

Courchevel by Night & Tania's Party

Courchevel ?

Les RDV culturels de Val Vanoise

15/10

Kachtelane-Show

Montagny

19/11

Les soucis du Père Noël - Jonglerie

Champagny-en-Vanoise

26/11

Spectacle chanson Folk Baptiste Dupré

Courchevel La Tania

État Civil

NAISSANCES

Juin 2022 :

Agathe ROYER

Juillet 2022 :

Maddie MAHÉ

Jules CURTET

Août 2022 :

Tiya PORTANIER

Maxime ROUX BOTTASSO

MARIAGES

Juillet 2022 :

Juliette HENNION & Edouard PAGES

Août 2022 :

Marine BAUDARD & Cédric COËT

DÉCÈS

Janvier 2022 :

Pierrette BLANC, épouse

DUPASQUIER

Mai 2022 :

Jean-Baptiste CHEDAL-PETIT

Juillet 2022 :

Guy BERGEON

Août 2022 :

Alain CALLOC'H

Bernadette SANCHEZ, épouse ROUX

Marie-Thérèse BLANC, épouse

GIRARDET

MAIRIE DE COURCHEVEL

04 79 08 24 14

Suivez notre actu sur 



COURCHEVEL

L'ASSOCIATION
COURCHEVEL PARK CITY
PROPOSE AVEC LE
SOUTIEN DE LA MAIRIE

FÊTE DE LA POMME & VIDE- GRENIER INTÉRIEUR

**DIMANCHE
9 OCTOBRE
9H-17H**

**GYMNASE
L'ENVOLEE
COURCHEVEL
LE PRAZ**

PROGRAMME

**VENTE DE JUS DE POMMES PRESSÉES
ANIMATIONS
BUVETTE ET RESTAURATION
CONCOURS DE DESSERT AUX POMMES**